

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 octobre 2023
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 35

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 11/10/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/10/2023
(accusé de réception du 11/10/2023)

Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions à diverses associations

La commune de Quimper soutient les actions de diverses associations

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser, au titre de l'année 2023, les subventions suivantes (imputation budgétaire 020 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2022	Montant demandé par les associations 2023	Montant 2023
Défense promotion animation de la fête foraine <i>Pour l'organisation d'un feu d'artifice au mois d'août sur les quais.</i>	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Association C.L.C.V. (Consommation, logement, cadre de vie) <i>Pour soutenir les activités de l'association dans les domaines de la consommation, du logement et du cadre de vie.</i>	1 000,00 €	5 000,00 €	1 000,00 €
Les Amoureux au Ban Public Breizh <i>Subvention pour aider les interventions de l'association en matière de mariages franco-étrangers.</i>	250,00 €	500,00 €	250,00 €
Association la Prévention routière <i>Financement pour permettre de développer des actions sur Quimper en matière de prévention routière.</i>	400,00 €	-	400,00 €
Association Bal des sapeurs-pompiers de Quimper <i>Pour soutenir l'association pour l'organisation de l'édition 2023 du bal des sapeurs-pompiers</i>	100,00 €	500,00 €	500,00 €
Association Mémoires des esclavages <i>Pour soutenir l'association pour l'organisation du 10 mai et de la Fête de la fraternité du 14 mai 2023</i>	-	3 000,00 €	1000,00 €